



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Saint Bauzillois,

Le printemps est de retour avec ses jours qui rallongent et le soleil qui devient de plus en plus chaud. Cela va nous permettre de reprendre une vie normale avec toutes nos activités que l'on a dû mettre entre parenthèse à cause du covid.

Celui-ci recule et devient nettement moins virulent. Les fêtes habituelles pourront à nouveau avoir lieu.

Plan d'eau :

L'aménagement du plan d'eau va continuer.

Nous allons garder le parking payant pour les touristes et gratuit pour les Saint Bauzillois.

Cela avait permis d'avoir un été 2021 nettement plus calme que 2020.

Les manifestations organisées par les associations pourront avoir lieu en toute sécurité (pétanque, vide-greniers, concerts, fête du mois d'aout...).

Les travaux du skate Park avancent, ils devraient être terminés prochainement.

Lorsque vous lirez ces lignes, le gérant du bar de la place aura été choisi par la commission de sélection avec une ouverture le plus tôt possible. De nombreux Saint Bauzillois l'attendent avec impatience.

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations festives,

Oscar ALLE, Maire

LE MOT DES ÉLUS

PARLONS D'ARGENT !

La période des budgets (communaux et intercommunaux) vient de se terminer.

Comme nous nous y étions engagés, et ce pour la seconde année consécutive, nous maintenons la fiscalité communale au même niveau. Il en est de même pour les tarifs de l'eau, l'assainissement et les différents services municipaux.

Un effort particulier a été fourni concernant les associations et le CCAS. Ces deux secteurs sont indispensables à la vie de notre commune et méritent toute notre attention.

Malgré les difficultés liées aux événements récents que chacun d'entre nous rencontre, et auxquelles les finances publiques n'échappent pas, nous allons continuer d'investir dans plusieurs domaines : réseaux d'eau et d'assainissements, voiries, bâtiments communaux, électrification.

Nous ne manquerons pas de communiquer en temps et en heure sur ces diverses opérations.

Une ombre au tableau tout de même !

Au niveau intercommunal, il s'est avéré nécessaire de faire évoluer d'un point la taxe sur les ordures ménagères. Comme évoqué à plusieurs reprises, ce poste est très important et représente un enjeu capital pour demain. A cette occasion, il faut rappeler à tous combien il est essentiel de bien trier ses déchets et de respecter les règles du recyclage (contenu des poubelles jaunes) car la désinvolture et le manque de civisme de certains font augmenter les dépenses de traitement des ordures pour tous !

Vous verrez également apparaître une nouvelle ligne de taxation appelée GEMAPI. Elle découle d'une loi de 2018 concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Là encore, un secteur vital pour l'avenir de notre environnement.

Pour conclure, Bercy a pour cette année fait évoluer de manière significative l'indice de base de calcul de l'impôt foncier de 3,4 points.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle saison estivale qui s'annonce malgré tout sous de très bons auspices.

Jean BURDIN Adjoint aux Finances

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que la loi interdit aux agents municipaux de rentrer chez vous pour la collecte des encombrants. Par conséquent, les encombrants doivent être déposés sur le trottoir ou sur le bord de la route de façon à ne pas déranger la circulation.

Nous vous rappelons également que ce service est destiné aux personnes de plus de 65 ans ou aux personnes en situation de handicap. Il se fait sur inscription auprès de la mairie

<https://saintbauzilledeputois.fr/actus-caches/131-gestion-des-dechets-actualites/393-collecte-des-dechets-note-d-information>

Merci de votre compréhension

Pascal GUICHARD, Adjoint à la sécurité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives qui se dérouleront [les 12 et 19 juin 2022](#) :

- **En ligne jusqu'au mercredi 4 mai 2022.**
- **Ou avec le [formulaire](#) à déposer en mairie au plus tard le vendredi 6 mai 2022**

Les personnes déposant des demandes après ces dates ne pourront pas être inscrites à temps sur les listes électorales pour voter aux élections législatives de juin 2022.

RECRUTEMENT CDD

La Commune de Saint Bauzille de Putois recrute pour la saison estivale **du 1^{er} Juillet au 31 Aout 2022** une personne en contrat saisonnier pour le gardiennage du parking payant du plan d'eau.

Missions : Encaissement des droits de stationnement et surveillance du Parking

Jours de Travail : Du Lundi au Dimanche de 10h00 à 19h00 en alternance avec une autre personne

Rémunération : SMIC Horaire brut mensuel

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Mr le Maire **avant le 31/05/2022** par email à l'adresse suivante : dgs@saintbauzilledeputois.fr ou par courrier Hôtel de Ville 1115 Avenue du Chemin Neuf 34190 Saint Bauzille de Putois.

Renseignements complémentaires au **04.67.73.70.12**

MEMOIRE DU VILLAGE

L'historique d'un patrimoine.

Des élus ont travaillé sur la création de deux circuits touristiques innovants concernant les croix catholiques du village (croix de chemin, croix de carrefour et croix de place).

Qui dit sauvegarde, dit mise en valeur et protection des croix de la commune.

Une restauration urgente a été effectuée pour celle de la place du Christ. Des plaquettes nominatives ont été posées par les soins de nos employés municipaux. Je les remercie pour leur implication très efficace.

Pour la restauration et les plaques nominatives de chaque croix, nous avons privilégié les circuits courts.

La découverte de ce patrimoine est possible aujourd'hui.

Un panneau explicatif général est posé au départ des circuits. Il est agrémenté d'un QR-code. Les départs se trouvent au bout de la rue de Marat à côté du parc à chiens ...

Deux circuits sont proposés au public :

- Un circuit court de 2 Km d'une durée de 45 mn, accessible aux personnes à mobilité réduite, est essentiellement centré sur le vieux village.
- Un circuit long de 5 Km, d'une durée de 2h, permet de découvrir le village dans son ensemble.

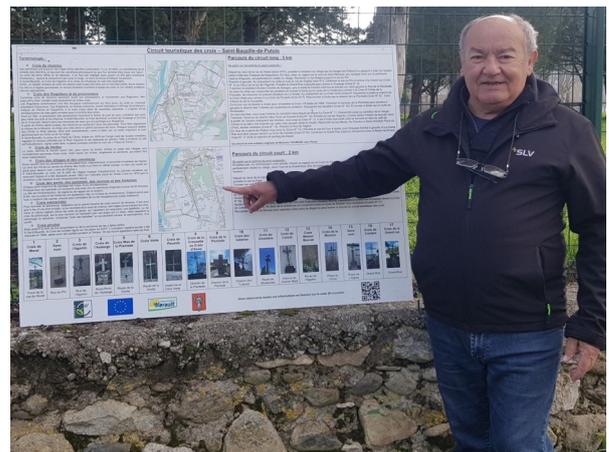
Ces deux circuits sont praticables en toutes saisons.

L'objectif de cette mise en valeur des croix est de faire (re) découvrir ce patrimoine aux Saint Bauzillois et aux visiteurs.

Je remercie beaucoup Monsieur Jean Pierre Saumade pour son aide précieuse.

Une plaquette touristique présentant Saint Bauzille de Putois est en cours de création avec l'aide de l'Office de tourisme. Dans ce dépliant, les deux circuits des croix seront détaillés.

Mary Robillart, Adjointe culture et patrimoine



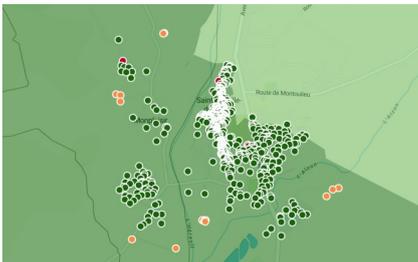
QUELQUES INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE

Comme vous avez pu le constater, des travaux d'installation du réseau « fibre » ont commencé dans notre commune. Le raccordement de l'ensemble des habitations de la commune est prévu pour cet été, selon la société SCOPELEC chargée de réaliser les travaux.

La mise en place de ces infrastructures numériques se fait sous l'égide du Conseil départemental de l'Hérault en vue d'assurer la transition numérique sur tout le territoire du Département, permettant ainsi à tous les héraultais d'être connectés. Le Conseil départemental inscrit ces travaux dans sa Stratégie pour le Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN) visant notamment à favoriser l'équilibre de l'offre de services sur le territoire : <https://numerique.herault.fr/1099-usages-numeriques.htm>

Si l'ambition du Conseil départemental est louable, la communication reste parfois un peu lacunaire... Voici quelques informations pratiques sur les modalités de raccordement à la fibre :

Pour savoir si votre logement est éligible au raccordement, il faut consulter la carte interactive (ci-dessous) que vous trouverez à cette adresse : <https://numerique.herault.fr/>



Lisez attentivement les instructions et zoomez sur votre logement ; suivant la couleur (légende en bas de page) vous verrez à quel stade de l'installation vous en êtes et trouverez des précisions sur un petit message de ce type :



- Si vous êtes « **éligible** », cela signifie que les travaux ont été effectués et que vous pouvez contacter votre opérateur si vous souhaitez être raccordé à la fibre. Cela ne se fait pas automatiquement !

- Si vous êtes « **non encore éligible** », cela signifie que les travaux de raccordement ne sont pas encore terminés, vous devez patienter...
- Si vous êtes « **éligible (raccordable à la demande)** », cela signifie que des travaux supplémentaires liés à l'éloignement du logement par rapport au réseau sont nécessaires avant la réalisation du raccordement final. Si vous êtes dans ce cas et voulez être raccordé au réseau fibre (et uniquement dans ce cas) vous devez vous signaler à la Mairie (nom, adresse, téléphone...), nous ferons passer votre demande d'extension à Hérault Numérique et suivrons votre dossier : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Anne-Marie MOTARD, Adjointe au Maire

LA BIBLIOTHEQUE

Coin Thématique Actualité : Avec l'arrivée du printemps nous vous avons préparé une sélection de livres pour vos projets de jardinage, et découverte de la nature et de sa biodiversité.

Nous vous attendons toujours avec le sourire et le désir de partager le plaisir de lire.



A la mi-mai, nous aurons la visite du bibliobus de la bibliothèque départementale, nous aurons accès à 500 ouvrages pour étoffer et renouveler notre catalogue. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et choix de livres, pour que l'on puisse au mieux sélectionner ceux qui correspondent à vos attentes.

Le saviez-vous ? Livres LARGE VISION, nous tenons à votre disposition une petite collection de livres imprimés en gros caractères.



Le saviez-vous ? Avec votre adhésion à la bibliothèque vous pouvez accéder aux ressources numériques de la bibliothèque départementale de chez vous. C'est-à-dire, la presse, les magazines, de la musique, des livres audios, des vidéos et des tutoriels en tout genre.

Nous recherchons des personnes désireuses de rejoindre notre équipe de bénévoles pour accueillir le public les mercredis matins, et les maternelles les jeudis matins. Contactez-nous à bibliothequestbauzilledeputois@orange.fr ou au **04 99 53 36 09**.

Isabelle LELLOUCHE, Elue responsable à la bibliothèque



DÉJECTION CANINE



Marcher dessus porte bonheur, dit-on !!! Un bonheur qui n'est plus dans le pré mais sur les trottoirs et les rues de notre village.

L'Académie Française les nomme **déjections canines**. Le langage courant les appelle crottes de chiens. Il n'empêche que la façon de les nommer n'a aucune importance pour la personne âgée qui se casse le fémur après avoir glissé sur **une crotte de chien**, l'enfant dans l'incompréhension lorsqu'il voit ses chaussures souillées.

A une époque où le mot civisme redevient à très juste titre une valeur fondamentale, il serait temps que certains propriétaires de chiens réalisent que le premier des devoirs d'un citoyen est de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et la liberté de ceux qui utilisent les voies publiques.

Des distributeurs de poches, pour les déchets du meilleur ami de l'homme, sont à la disposition des propriétaires à différents endroits sur notre commune.

Un parc à chiens, rare dans les autres communes, est à la disposition de vos toutous pour une rencontre amicale !!!

Agissons pour la propreté et la beauté de notre village, dans le respect de chacun et chacune !

NON à la nuisance visuelle comme olfactive, la malveillance de certains maîtres est responsable de la dégradation du cadre de vie pour tout le monde.

J'EN APPELLE DONC A LA CIVILITÉ DE TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, et je sais que nombreux sont ceux qui agissent avec bon sens et civilité...

« MON MAITRE EST CLASSE, IL RAMASSE ! »

Mary ROBILLART, Adjointe à l'environnement.



UN COMPOSTEUR PARTAGÉ ARRIVE AU VILLAGE

Un composteur partagé pour les Saint Bauzillois qui n'ont pas de jardin va être installé.



Près de 30 % de nos ordures ménagères sont compostables, soit environ 100 kg par an et par habitant. Composter, c'est réduire sa production de déchets et faire un geste pour l'environnement.

Comment bien utiliser le composteur partagé :

1 : Je dépose mes déchets frais dans **LE BAC DU MILIEU**

2 : Je recouvre totalement mon apport de matière sèche (avec du broyat issu du **PREMIER BAC**), cela favorise la décomposition de la matière organique dans de bonnes conditions et limite ainsi les odeurs.

3 : Avant que **LE BAC N°2** ne soit plein, les agents communaux se chargeront de vider le compost dans **LE BAC N°3**, pour le mettre à maturation.

Des panneaux explicatifs seront apposés sur l'emplacement du composteur.

La municipalité a décidé de placer le composteur près des conteneurs du jardin d'enfants afin d'aider les habitants du centre du village n'ayant pas de jardin à diminuer le volume de leurs déchets organiques.

A PARTIR DE 2023 LES DECHETS ORGANIQUES SERONT INTERDITS DANS LES CONTENEURS GRIS.

Mary ROBILLART, Adjointe à l'environnement.

Les déchets acceptés dans le composteur collectif

<p>Les déchets de cuisine</p> <ul style="list-style-type: none"> Epluchures et fanes Fruits et légumes abimés (fragmentés) Coques, noyaux et pépins Marc de café et filtres non imprimés Marc et sachets de thé, sans étiquette Coquilles d'œufs concassées 		<p>Les déchets de jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> Feuilles mortes Herbes indésirables (pas en graines) Brindilles et petits branchages Plantes et fleurs fanées (fragmentées) Ecorces et racines (fragmentés) 	
<p>Les déchets de maison</p> <ul style="list-style-type: none"> Essuie-tout non imprimés Sacs en papier kraft bien fragmentés Tubes en carton en petits morceaux Carton brun en petits morceaux Boîtes à œufs sans étiquette 			

Les déchets autorisés, mais avec modération

- Pain en miettes ou en petits morceaux
- Agrumes (écorces et fruits abimés, bien fragmentés)
- Végétaux à décomposition difficile : laurier, lierre, feuille de platane...
- Mottes de terre (en petites quantités et bien décompactées)

Les déchets interdits dans le composteur collectif

- Produits carnés : viandes et os
- Produits de la pêche : poissons et arêtes, coquillages et crustacés
- Produits laitiers : fromage, crème, yaourt
- Matières grasses et huiles
- Sachets plastiques, y compris avec mention « biodégradable »
- Couches et lingettes, y compris avec mention « biodégradable »
- Litières d'animaux domestiques et excréments
- Journaux et papiers, autres imprimés
- Sacs d'aspirateurs et balayures
- Mégots et cendres
- Tonte de gazon, branches, amas de végétaux
- Autres matières non fermentescibles (plastique, verre, métal...)

UKRAINE

Face à la situation tragique à laquelle est confrontée la population ukrainienne ces derniers jours, le département de l'Hérault et les services de l'Etat se mobilisent pleinement pour accueillir et répondre aux engagements humanitaires.

Afin de mettre en place un accueil digne et de coordonner l'ensemble des actions, nous vous demandons de bien vouloir vous mettre en relation avec la mairie afin que nous vous communiquions la démarche à suivre : **04.67.73.70.12** ou bien par mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Ou bien sur : www.herault.gouv.fr (vous y trouverez les dernières dispositions mises en place par le département de l'Hérault)



LES RESTOS DU CŒUR



Campagne ETE 2022

(Locaux sous le porche des anciennes casernes à **St Hippolyte du Fort**)

Inscriptions à partir du 11 avril 2022

Le Lundi matin de 9H30 à 11H00

1^{ère} distribution Lundi 11 avril 2022 de 14h00 à 17h30

Attention : il faut être inscrit pour avoir droit à la 1^{ère} distribution.

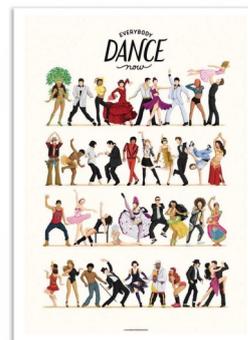
THÉ DANSANT

Le CCAS de st Bauzille de putois organise son premier thé dansant à la salle des rencontres au plan d'eau le **mercredi 25 mai 2022 de 14h à 18h**

Prix entrés : **5 euros**

Les boissons **sont offertes** par le CCAS

Le trio feeling animera cette après-midi dansante et festive



LE PENSE BÊTE DU CCAS

Nous vous rappelons que le pense bête du CCAS est disponible sur le site internet de la commune (<https://saintbauzilledeputois.fr/vivre-a-st-bau/104-ccas-durable/424-le-pense-bete-du-ccas>)

ainsi qu'en version papier à l'accueil de la mairie (pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité de le consulter en ligne). Ce numéro Hors-série, « Le pense bête du CCAS », doit vous permettre de trouver des réponses aux questions que vous vous posez, en particulier concernant les aides sociales et aides administratives qui peuvent vous être proposées.

JEUNESSE ET SPORT



LANCEMENT DU CEJ CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

À partir du 1er mars 2022, un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

- ✓ Accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi
- ✓ Programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- ✓ Allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois sous conditions.

C'est pour qui ?

- Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :
- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans en situation de handicap)
 - Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
 - Sans projet professionnel défini
 - Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
 - Prêts à s'engager à suivre le programme

Pour en savoir plus : www.ml.gc.free.fr - 04 67 55 17 80

Groupe d'échange d'idées

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez envie d'échanger vos idées et partager votre point de vue, sans jugement et dans l'objectif de nous enrichir, venez au groupe d'échanges les :

04/05/2022 Mission Locale de Ganges
28/09/2022 Mission Locale Le Vigan
07/12/2022 Mission Locale St Mathieu
(se renseigner au préalable. Covoiturage possible)

Inscription préalable au 04 67 81 84 83. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Stéphanie (groupe de 6-8 personnes maximum)

Groupe d'échange mis en place dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale en lien avec le Covid19



Votre avis nous intéresse, on a tous quelque chose à partager

« Il est très important que les jeunes gardent leur sens de l'entraide et continuent à se demander pourquoi »

Stephanie Florking





FLAMENCO EN CEVENNES

L'association « Flamenco en Cévennes » propose à tous les intéressés au studio de danse de la salle polyvalente de St Bauzille de Putois des cours de danse flamenco. Deux cours sont proposés tous les vendredis :

Des cours « débutants » de danse Sevillana de 17h15 à 18h15.

Des cours de niveau intermédiaire de Flamenco de 18h15 à 19h15.

Un cours d'essai est offert. N'hésitez pas à en profiter et découvrir cette activité dans votre commune dans une ambiance festive et décontractée.

Le président.



SKATE PARK

Bonne nouvelle la construction du skate Park avance bien !!

Preuves en images :



RAPPEL AUX ASSOCIATIONS



Vous pouvez nous faire parvenir avant le 15 de chaque mois vos articles ainsi que vos photos pour que nous les diffusions dans le BM ainsi que sur le site internet de la commune.

THAURAC TENNIS CLUB

Coupe sénior +35 ans :

Les équipes féminine et masculine en coupe +35 ans sont sorties de poule en mars mais ont perdu leur rencontre face au TC Lansargues et le TC Pierre Rouge de Montpellier.

Championnat régional :

Cette année notre équipe régionale homme reçoit les équipes du TC BAS RHONE LANGUEDOC NIMES (30), TC ILLIBERIEN (ELNE-66), TC LIGNAN/Orb (34) et se déplace au TC LEZIGNAN-CORBIERES (11) et à CLAPIERS (34). Les premières rencontres du mois de mars perturbées par la pluie se joueront fin avril/début mai.

Coupe Courtés :

Le club a engagé deux équipes dans cette compétition limitée au classement de 30/1. L'équipe féminine rencontrera les clubs de tennis de St Bauzille de Montmel, St Jean de Védas, St Mathieu de trévières, Viols le fort et St Pargoire.

L'équipe homme (avec 3 nouveaux joueurs qui débute leur "carrière" en compétition) rencontrera les équipes des clubs du Vigan, St Gely du Fesc, Viols le fort, St Martin de Londres et St Clément de rivière. A ce jour, elles occupent de très bonnes places dans leurs poules respectives.

Tournoi interne :

Le traditionnel et "acharné" tournoi interne a débuté. Les poules femmes et hommes sont sorties et les premiers matchs ont vu déjà leur lot de surprises.....aucun respect des jeunes envers les anciens ;-)

Animations :

Depuis mi-mars, les élèves de Cazilhac-St Bauzille de putois-Agonès-Montoulieu et Laroque, des classes de GS/CP de l'école de Cazilhac et CP/CE1 de l'école de St Bauzille bénéficient d'ateliers pédagogiques en extérieur autour du tennis, animés par notre monitrice Tyffanie NEDELEC. Le club de tennis qui prend en charge la totalité du financement de ces animations pour les enfants de Cazilhac, St Bauzille, Agonès, Montoulieu et Laroque, remercie particulièrement les deux directrices des deux écoles, Lucile Roux et Isabelle Limon pour leur accord et motivation.

Le 15 avril a eu lieu les Olympiades du club, l'occasion aux familles de se retrouver autour d'ateliers autour de la petite balle jaune.

Le samedi 14 mai aura lieu sur les terrains de St Bauzille le tournoi TMC femmes. Pour celles qui ne connaissent pas, c'est un tournoi sur la journée. Les matchs se jouent en format court (2 sets de 4 jeux). Chacune joue à minima 3 matchs dans la journée. Le niveau est limité à 30/1. Inscription au 06 22 69 27 49

Physique / Remise en forme :

Le club félicite Liam Wanlin (16 ans) pour son très beau parcours au tournoi de Montferrier/lez et sa très belle progression au classement et remercie également la mairie de St Bauzille et son service technique pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite réalisés dernièrement.

A bientôt sur les courts !!!

ASSOCIATIONS ET AGENDA

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Enfin libérés des contraintes imposées pour se protéger du virus covid 19, nous pouvons organiser la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, dans de bonnes conditions. Tout en gardant une certaine prudence. Elle se déroulera ainsi :

11 heures 15 : départ du cortège de la place du Christ.

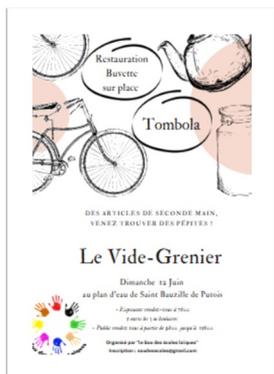
11 heures 30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

12 heures : vin d'Honneur offert par la municipalité avec remise du diplôme de félicitations aux enfants présents à la cérémonie.

Venez nombreux honorer tous les Morts pour la France, et soutenir le peuple Ukrainien qui lutte pour sa liberté et soutenir nos Armées en opérations extérieures pour nous protéger.



VIDE GRENIER DU SOU DES ÉCOLES



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le vide grenier de l'association du sou des écoles laïques se déroulera **le dimanche 12 juin au plan d'eau**.

Notez dès à présent cette date dans vos agendas.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez vous inscrire soit par mail

soudesecoles34@gmail.com soit par téléphone au 06 17 93 02 88.

Nous tenons à remercier la mairie de St Bauzille de Putois qui nous permet d'organiser ce vide grenier. Les recettes de cette journée nous permettront le financement de la kermesse, des spectacles de fin d'année pour tous les élèves de l'école avec, en particulier la venue tant attendue

du Père Noël pour les petits et un spectacle pour tous sans oublier des gourmandises pour le goûter de chaque élève.

Comme chaque année, nous contribuerons au financement des différentes sorties scolaires tout au long de l'année (23€ par enfant).

Afin de poursuivre au mieux toutes ces actions en faveur des enfants, nous avons besoin de la mobilisation de chacun. Nous aurons notamment besoin d'aide lors du vide grenier qui demeure lourd en terme d'organisation. Toutes les personnes en mesure de nous apporter de l'aide le 12 juin sont les bienvenues et peuvent se manifester en nous envoyant un mail soudesecoles34@gmail.com.

Nous comptons sur vous.

Merci de votre mobilisation

L'équipe du Sou des Ecoles Laïques

FÊTE DU PRÉ

Le Comité vous donne rendez-vous pour la traditionnelle

Fête du Pré le samedi 4 Juin !



- Apéro servi dès 18h.

- Gardez ensuite un peu de place pour la paella, le fromage et dessert (les vins seront compris) servis à partir de 20h (places limitées à réserver aux boulangeries du

village) avant de se déchaîner avec DJ Etienne DA House à partir de 22h.

On vous attend nombreux pour le retour des festivités dans notre cher village de Saint Bauzille de Putois.

ÉTAT CIVIL

Décès

Sincères condoléances à la famille et aux proches.

CAUSSE Louis

Le 13/04/2022

À Montpellier

LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

Le vote du budget a eu lieu le 14/04, malheureusement notre auto financement continue de chuter 27415.49 de moins cette année, et le plus inquiétant les erreurs sur les 2 budgets (ex : budget de l'eau le cout des salaires non comptabilisés, s'ils avaient été pris en compte le budget serait déficitaire !!!!) Retrouvez toutes les explications ainsi que les questions diverses sur notre blog :

<https://saintbauzillennaturellement.com>

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00

Lundi : 14h à 17h

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 contact@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement : 06 75 72 49 07

Urgences mairie

(en dehors des horaires d'ouverture) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture :

au public : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 et
les mardis de 17h à 19h

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**

le long des commerces de la Grand Rue

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

RÉCAPITULATIF—COLLECTE DES DÉCHETS

- **Tous les lundis et jeudis :** Collecte des bacs gris

- **Tous les mercredis :** Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00. (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

- **Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois :** les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag)

- **Le 2^{ème} (et le 5^{ème} jeudi) du mois :** le bois, petit mobilier, plastiques non recyclables

- **Le 4^{ème} jeudi du mois :** les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager)

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre

déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

PHARMACIES DE GARDE

Le 1er mai	LOPEZ	SAUVE	04 66 77 50 61
	TIPI	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 2 au 6	RATALDO	GANGES	04 67 73 84 12
Du 7 au 13	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	FERAL	ARRE	04 67 82 01 02
Du 14 au 20	SCHOENIG	SUMENE	04 67 81 35 60
Du 21 au 27	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 28 au 31	MOUILLARD	GANGES	04 67 73 80 20

NUMÉROS UTILES

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Coronavirus (Covid 19)	0800 130 000
Médecin Peypey Claudie	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Trésor public de Ganges	04 67 73 81 66
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67

BULLETIN MUNICIPAL

*Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet :
Bulletin municipal.*

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>